

Lors du comité ministériel d'investissement du 18 novembre 2019, la ministre des Armées, Florence Parly, a décidé de lancer la réalisation du programme ARCHANGE. Ce programme équipera les forces d'avions de renseignement stratégique dotés d'une « *Capacité universelle de guerre électronique* » (CUGE).

Conduit par la Direction générale de l'armement (DGA), ARCHANGE vise à renforcer les capacités de renseignement d'origine électromagnétique, en permettant notamment l'interception des émissions radio et radar.

La loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 prévoit la livraison à l'armée de l'Air d'un premier système ARCHANGE à partir de 2025.

Résultat de dix années d'études sur des technologies de pointe, l'ensemble des capteurs constituant la charge utile sera développé par Thales. Cette charge utile, basée sur des technologies innovantes (antennes multi-polarisation, intelligence artificielle pour améliorer les traitements automatiques), permettra de détecter et d'analyser les signaux radar et de communication grâce à des capteurs intégrés sur un avion d'affaire Falcon 8X construit par Dassault Aviation.

Ces Falcon 8X modifiés avec leur système de mission bord et sol porteront le nom d'ARCHANGE. Conformément à la loi de programmation militaire 2019-2025, trois systèmes remplaceront les deux Transall C-160 Gabriel. Une plateforme d'entraînement au sol dont le déploiement est prévu sur la base aérienne d'Evreux complètera le dispositif.

Les systèmes ARCHANGE accroîtront significativement les capacités de renseignement électromagnétique aéroporté français et contribueront à l'effort particulier sur la fonction stratégique « *connaissance et anticipation* », gage de l'autonomie de décision de la France et de sa supériorité en opération.

-----

**ARCHANGE : Avions de Renseignement à CHARGE utile de Nouvelle GENération**